

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé : FICHE TECHNIQUE N°3 REGLEMENT REGIONAL M17/M20/U23/SENIORS/VETERANS		
	Validé en CoDir du 22/09/22. AG JUIN 2023		ANNEXE : Charte Régionale
2022/2023	Auteurs : CTS	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Esgrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- **Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.**
 - **Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.**
- **Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.**
 - **Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.**
 - **Les manquements pourront entraîner une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE**

1° ORIENTATIONS M17 / M20 / U23 / SENIORS / VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.
(Challenges, Championnat Régional, ZONE, CN, CHAMP FRA)

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA REGION

2-2° CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne. La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquiescement du droit d'engagement. Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel : Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional actualisé avant l'épreuve.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED). Décalage par club en poule.

Equipe : Tour(s) de poules en 15 touches avec décalage par club. TED en 45 touches. Un match pour la 3^{ème} place sera disputé.

Le classement des équipes est basé sur le total obtenu par l'addition des classements régionaux dans l'arme des tireurs qui composent l'équipe (3 meilleurs tireurs classés).

Si les scores des deux équipes sont égaux, l'arbitre sanctionne d'un carton noir P l'équipe ayant le moins bon classement initial dans la compétition, lequel est fondé sur le classement régional.

L'équipe ayant le meilleur classement initial dans la compétition, lequel est fondé sur le classement régional, remporte la rencontre. En cas d'égalité au score pour des équipes non classées ou d'égalité de classement des équipes, l'arbitrage désignera le vainqueur par tirage au sort.

3° COUPES DE SAISON EPEE SENIORS

Ces coupes de saison déconnectées du Championnat Régional individuel doivent permettre de proposer des épreuves aux compétiteurs qui briguent des quotas pour les EN ou qui souhaitent alimenter leur classement. Elles seront réservées uniquement aux tireurs licenciés en PDL. Lorsqu'une épreuve de la catégorie EHS sera organisée une épreuve EDS le sera également. Elles seront identifiées CS>.....

4° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections.

La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

Pré-requis :

En dehors des sélections individuelles et équipes directes par la FFE il y a des préalables à toute étude de sélection.

1° Pour les équipes DANS LES ARMES A QUOTAS FFE:

Avoir disputé le Championnat Régional attributif de quotas ou le cas échéant l'épreuve attributive de quotas dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire.

2° Pour les individuels DANS LES ARMES A QUOTAS FFE :

La sélection s'établira dans l'ordre du classement régional à conditions d'être licencié pour la saison en cours.

Au sabre il faudra en plus avoir disputé dans la saison concernée une compétition nationale cf Regt FFE.

Attributions et refus :

1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas FFE.

2° Un tireur en individuel ou un club en équipe potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée à un tireur en individuel ou un club en équipe peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° La commission s'appuiera sur le classement régional.

4° ENGAGEMENTS

Tous les engagements aux Circuits fermés et épreuves sélectives fédérales spécifiques ainsi que les Championnats de France sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

En début de saison les points des Championnats de France N-1 seront retirés.

La formule des épreuves devront être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage) pour intégrer le classement.

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF / HTML et PDF **IMMEDIATEMENT APRES L'EPREUVE** à resultats@escrime-pdl.org

Les nouveaux tableaux Excel sont disponibles sur le site internet du CoReg.

Les coefficients : 1 pour un CN comme dans le classement national, 0,4 pour un Champ Rég et 0,26 pour un challenge ou une coupe de saison.

Les 5 meilleurs résultats seront comptabilisés pour toutes les armes et catégories à partir de m17.

Le classement sera mis en œuvre au 1^{er} septembre 2023.

Ces classements Régionaux seront attributifs des quotas régionaux pour les sélections aux championnats de France dans les armes où cela est nécessaire.

Le Championnat Régional n'est pas obligatoire pour être sélectionné aux championnats de France.

Le classement régional servira pour l'organisation des poules des Championnats Régionaux.

La clôture du Classement Régional est à la même date que les engagements (lundi qui précède la compétition).

Le classement Régional sera sous ce format pour les M17-M20-SEN-VET 1-VET 2-VET 3 aux 6 armes.

Niveau compétition	Malus -50%	Coef appliqué
Epreuve National sur 1 Jour	512	1
Epreuve National sur 2 Jours	56	1
Epreuve Régional	512	0,26
Championnat Ligue PDL	512	0,4
Championnat France	512	1,5

A NOTER

En cas d'annulation d'épreuve ou d'impossibilité à organiser c'est le classement Régional à la date de l'annulation qui sera pris en compte pour effectuer les sélections.

HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE cts@escrime-pdl.org
MEDICAL medical@escrime-pdl.org cts@escrime-pdl.org	LICENCES licences@escrime-pdl.org
TRESORIER tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES boite_a_idee@escrime-pdl.org
PRESIDENT president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE cra@escrime-pdl.org
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE etr@escrime-pdl.org	SITE LIGUE http://www.escrime-pdl.net
SECRETARIAT secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK